AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_ARCH-FAM-2021-0-0815ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 15 [août 1846]

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 15 [août 1846]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815 Collation1 p. (78r) Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 15 [août 1846], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27672

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>15 août 1846</u>
Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)
Destinataire<u>Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)</u>
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur des poursuites à mener pour contrefaçon de produits brevetés de la manufacture Godin-Lemaire : Godin demande à Oudin-Leclère un rendez-vous à Vervins pour s'entretenir avec lui de l'affaire, capitale pour son industrie, et lui remettre les pièces utiles. Il demande le plus grand secret sur l'affaire. NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 78r. La lettre est adressée à monsieur Houdin : il s'agit d'Oudin-Leclère, avoué à Vervins.

Mots-clés

Brevets d'invention, Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Lieux cités Vervins (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885) GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Mondium delse a fait fai Monnew de sous Donne atis que pe sino de 12 · due dous de la domme d'hois unt vingt ung frances fo centimés in an manual que nous dira presente a partir du 30 coursent yearstay of Now the it gain honnier Your aris morporte att somme restant sur ma lineaux du 31 janvier dunne fai I howmen de no salute que je sous presentes de la maismire de la maismire de la fagues que les fagues que 12 wont Monsie of ling Your me demandy par rate horsine de generant rousin housers i conta fature soft 140. 20. anti dent vailles me ventue je vous adustavai delut face des distint capturatifs mie la manieri de se servire de atte misimine agus of m of a Mon wusin Duson a some Jai Sho much de sous danner axis que se sins 12 faire track sour was in la domme de quatre ant suisant disput frames a untimes nous sur pomnier de 15 artil don't japane d' was any un mate for thornwe is its detur him denuteman 15 Monsie howin arow a versino pe suissorle quint de poursuitre des contrefacteurs els quadrate pour laquelo que seis bravite pe viens a ce defit dons prier de mo faire omnaite par le retour ou varier he four ou to pourrai Nous feveries a Virias afin de montaline are vous a cetto it is your remetter his moter nicestains with affaire att ispitate pour mon investion de disine quelle sont would are tout la retricté les soins I les presentions possibles. Le me reposerai Moneau disormais our your pour wha duilley aguer lassurance de ma parfaite consideration be sweet de utte effeire disea che gardi le 78